

chewan, 23c.; Île-du-Prince-Édouard, 14c.; Nouveau-Brunswick, 7c.; Nouvelle-Écosse, 4c. Ces chiffres, toutefois, ne tiennent pas compte des nouvelles bibliothèques régionales de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan.

D'après les autorités en matière de bibliothèque, il faut \$1 par habitant pour assurer un service minimum et \$4 pour assurer un service maximum. Aucune province n'a encore atteint le minimum, mais il est encourageant de constater que la somme dépensée par habitant au pays est le double en 1949 de celle de 1941.

Bibliothèques universitaires et collégiales.—Les bibliothèques d'universités et collèges (soit celles de 90 institutions de langue anglaise et celles de 88 institutions de langue française) déclarent 6,314,000 volumes en 1949, soit moins de 100 volumes par étudiant régulier du cours universitaire au Canada. Quatorze de ces bibliothèques ont plus de 100,000 volumes, 13 en ont de 50,000 à 99,000 et 36 autres en ont de 25,000 à 49,000. Les 115 autres bibliothèques ont moins de 25,000 volumes, dont 61 moins de 10,000.

La centralisation des collections de livres dans certaines villes canadiennes présente un problème d'importance aux intellectuels et à ceux qui font des études post universitaires. C'est une des principales raisons en faveur de l'établissement du Catalogue collectif national déjà mentionné et de la création ultimement de la Bibliothèque nationale.

A l'aide des renseignements obtenus des bibliothèques pour 1949, on a établi une estimation des volumes de bibliothèque à la disposition des étudiants d'université dans les villes où sont situées les grandes universités. L'estimation porte sur les collections des bibliothèques universitaires et collégiales, des sections de livres de référence des bibliothèques publiques et des bibliothèques gouvernementales et spéciales pouvant être utiles aux étudiants d'université. Les résultats font voir la pauvreté relative de certains endroits en fait de volumes. Voici le nombre de volumes disponibles par étudiant d'université régulier (y compris les étudiants diplômés et non encore diplômés): Ottawa, 530; Québec, 278; London, 246; Hamilton, 198; Montréal, 162; Halifax, 130; Kingston, 113; Toronto, 108; Winnipeg, 90; Fredericton, 75; Saskatoon, 60; Vancouver, 53; et Edmonton, 51. Les étudiants de ces villes comptent pour 87 p. 100 de tous les étudiants réguliers des universités.

Bibliothèques gouvernementales.—Cinquante-neuf bibliothèques maintenues par le gouvernement fédéral (dont 38 à Ottawa) et 34 maintenues par les gouvernements provinciaux ont fait rapport à l'égard de 1949-1950. La Bibliothèque du Parlement, qui possède plus de 500,000 volumes, répond pour 23 p. 100 des 1,915,302 volumes déclarés par les bibliothèques fédérales. Beaucoup moins nombreuses, les bibliothèques provinciales déclarent 1,020,416 volumes.

Section 5.—Le Canada et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

La sixième conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, tenue à Paris à l'été de 1951, a adopté certains projets et pris des décisions d'ordre administratif qui intéressent particulièrement le Canada.

Dans le domaine de l'éducation, la décision d'étendre la collaboration de l'UNESCO aux programmes d'assistance technique des Nations Unies est un exemple